

Rapport annuel 2005



La Rega en bref

Chiffres-clé	2005	2004	%
Nombre d'interventions organisées	12'385	12'029	3.0
– par hélicoptère	8'998	8'771	2.6
– par avion	1'199	1'136	5.5
– autres ¹	2'188	2'122	3.1
Nombre de donateurs (en mio.)	1.947	1.848	5.4
Nombre de collaborateurs ²	270	270	0
Chiffre d'affaires (en mio. de CHF)	127	127	0
Total du bilan (en mio. de CHF)	399	352	13.4
Excédent de recettes (en mio. de CHF)	33.8	26.1	29.5

¹ Autres missions : transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo Secours, de REDOG, etc.)

² collaborateurs à temps plein et partiel, état à fin décembre (Job Count)

Flotte

Données techniques Eurocopter EC 145



Nombre d'hélicoptères:	5
Capacité de transport de patients:	1 (couché), 1 (assis)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.03 m
Hauteur:	3.96 m
Turbines:	2 turbines Arriel 1E2, 2x771 PS
Vitesse de croisière:	240 km/h
Altitude opérationnelle:	5400 m
Treuil de sauvetage:	pour 270 kg, câble de 90 m

Données techniques Agusta A 109 K2



Nombre d'hélicoptères:	8
Capacité de transport de patients:	1 (couché)
Diamètre du rotor:	11.00 m
Longueur hors-tout:	13.04 m
Hauteur:	3.50 m
Turbines:	2 turbines Arriel 1K1, 2x771 PS
Vitesse de croisière:	245 km/h
Altitude opérationnelle:	4500 m
Treuil de sauvetage:	pour 204 kg, câble de 50 m

Données techniques Canadair CL 604 «Challenger»



Nombre d'avions:	3
Capacité de transport de patients:	4 (couchés)
Envergure:	19.61 m
Longueur hors-tout:	20.86 m
Hauteur:	6.40 m
Poids max. au décollage:	21'835 kg
Autonomie de vol:	6'500 km/3500 nm
Vitesse de croisière:	850 km/h/460 kts

Sommaire

Rétrospective	3
Opérations	4
Missions à l'étranger	6
Organisation	8
Organigramme	9
Corporate Governance	10
La Rega et la CRS	11
Dispositions relatives aux donateurs	12
Charte de la Rega	13
Histoire de la Rega	14
Carte et adresses	15



Rétrospective

Le raz-de-marée géant qui a ravagé l'Asie du Sud-Est le 26 décembre 2004 restera dans les annales comme l'une des catastrophes naturelles majeures de notre époque. Dans les semaines qui ont suivi, la Rega s'est trouvée confrontée à l'un des plus importants défis depuis sa fondation. Pour répondre à cette situation exceptionnelle, elle a engagé ses trois avions ambulance, tandis que plusieurs équipes médicales ont assuré sur place un service permanent afin de venir en aide à un maximum de victimes. Outre les collaborateurs de la centrale d'intervention et le personnel médical et technique, les collaboratrices du service des donateurs et les téléphonistes chargées de l'accueil ont également été mises à rude épreuve; avec tact et patience, elles ont répondu aux nombreux appels de personnes inquiètes pour leurs proches.

Cette opération d'envergure a permis de récolter des expériences précieuses, qui ont déjà pu être mises à profit dans le courant de l'année revue. En particulier, l'étroite collaboration avec des organisations partenaires a contribué de façon notable à assurer des secours rapides aux personnes en détresse. Pour faire face aux catastrophes de grande ampleur, la Rega a développé un concept avec la compagnie aérienne Belair, permettant de rapatrier en Suisse au plus vite un nombre élevé de patients à bord d'un grosporteur.

Il est heureux que les leçons de l'intervention mise en œuvre au lendemain du tsunami aient pu être tirées aussi vite! Peu de temps après, le nouveau concept a été éprouvé à l'occasion d'une autre catastrophe: après l'accident de bus survenu en Turquie en mai 2005, un Boeing 757-200 de la compagnie Belair a été transformé en une nuit en «hôpital volant». Deux jours après l'accident, 35 patients et personnes impliqués dans l'accident ont ainsi pu être rapatriés en Suisse par avion en bénéficiant de l'assistance de cinq médecins et de quatre infirmières de la Rega.

En Suisse aussi, les événements de l'année 2005 ont mis la Garde aérienne de sauvetage à forte contribution: lors des inondations du mois d'août dernier, les équipes de la Rega ont figuré parmi les sauveteurs de la première heure dans les zones touchées. Avant le lancement des opérations d'aide par l'Armée et des entreprises commerciales, la Rega a réussi, en collaboration avec les organisations de sauvetage locales, à évacuer plus de 200 personnes des régions inondées et coupées du reste du pays.

Il n'est donc pas étonnant que les chiffres de l'année 2005 traduisent une forte activité dans tous les domaines: le nombre d'interventions a augmenté d'environ 3 pour cent, et le volume d'heures de vol de 3.6 pour cent. Grâce à l'engagement exceptionnel de ses collaborateurs à tous les niveaux, la Rega a pu secourir rapidement les personnes concernées. Elle a également bénéficié du soutien actif de plusieurs organisations partenaires, des services de sauvetage, du CAS, de la police et des pompiers. Elle leur adresse, à eux aussi, ses remerciements chaleureux.

Quant aux donateurs, dont le nombre a encore fortement augmenté pour atteindre 1.9 million, ils permettent aux équipes d'intervention de secourir chaque jour des personnes en détresse.

Au nom du Conseil de fondation

Albert Keller
Président

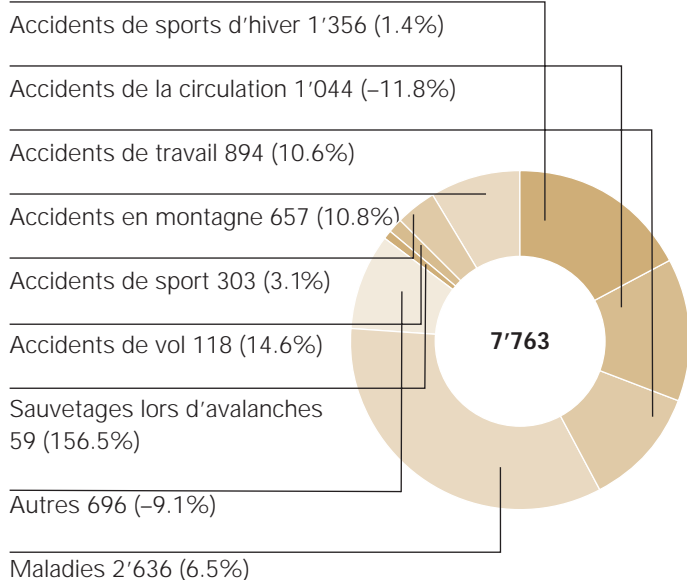
Augmentation des interventions en 2005

Le nombre total de missions effectuées par la Rega en 2005 s'élève à 12'385 (contre 12'029 l'année précédente). Cette différence correspond à une augmentation de 3.0%. Après un recul attendu des missions de secours en 2004 par rapport à l'été 2003, où la canicule exceptionnelle avait entraîné un nombre record d'interventions, l'année 2005 montre à nouveau une tendance à la hausse tant pour les opérations de sauvetage et les transports en Suisse que pour les vols ambulance.

Le nombre des missions par hélicoptère est passé de 8'771 (2004) à 8'998 (2005), retrouvant ainsi le niveau des années précédentes. Dans le cas des accidents en montagne, le volume des opérations de sauvetage a progressé de 10.8%. Le nombre d'interventions a également augmenté pour les accidents de vol (+14.6%), les accidents de sports d'hiver (+1.4%) et les accidents de travail (+10.6%). Outre les vols de secours en faveur des victimes des inondations, cette hausse est due à des conditions climatiques nettement plus favorables que celles de l'année 2004, qui ont stimulé les activités de loisir.

Les accidents de sports d'hiver, qui ont entraîné 1'356 interventions primaires, continuent de figurer en tête des statistiques.

Patients secourus dans le cadre d'interventions primaires et secondaires (variation par rapport à l'année précédente)



(Entre parenthèses changements vis-à-vis l'année précédente)



Des missions plus nombreuses pour les avions ambulance

Le nombre total de rapatriements a également connu une tendance à la hausse. Cette évolution concerne aussi bien les missions menées avec les jets ambulance de la Rega que les rapatriements à bord d'avions de ligne.

Sur les 1'199 rapatriements effectués (contre 1'136 l'année précédente), 791 (contre 776 en 2004) l'ont été à bord des jets Rega. Il a été fait appel à des vols de ligne pour 378 missions (contre 319 l'année d'avant) et à des avions affrétés pour 30 missions (contre 41 en 2004). Les rapatriements depuis des régions lointaines, et par conséquent la durée des vols, continuent d'augmenter. Le volume des heures de vol a progressé de 3.7%.

La Rega face à des catastrophes de grande ampleur

Quelques mois à peine après le retour en Suisse des derniers patients rapatriés d'Asie du Sud-Est suite au tsunami, il a fallu mettre en pratique les premiers enseignements tirés de cette catastrophe de grande ampleur. Au mois de mai 2005, 35 touristes suisses ont été blessés lors d'un grave accident de bus survenu en Turquie. Une nouvelle mise à l'épreuve pour la Rega. En l'espace d'une nuit, la compagnie Belair a équipé l'un de ses avions pour la Garde aérienne de sauvetage en aménageant 15 places pour les patients nécessitant un transport en position couchée. Le lendemain soir, tous les blessés se trouvaient déjà dans des hôpitaux suisses ou avaient pu regagner leur domicile. Il a été possible d'accomplir cette prestation grâce à la flexibilité des équipages médicaux et de la centrale d'intervention, mais aussi de nos partenaires.

Ce cas et d'autres catastrophes de grande envergure survenues à l'étranger au cours des dernières années montrent qu'il n'est pas uniquement fait appel à la Rega en tant qu'organisation de sauvetage, mais qu'elle est aussi contactée par des donateurs en Suisse désireux d'obtenir des renseignements sur le sort de proches se trouvant sur les lieux d'un sinistre. Le TCS – un partenaire fréquent lors des missions à l'étranger – exploitera à l'avenir une hotline avec la Rega. En cas de catastrophe, cette ligne d'assistance servira d'antenne en Suisse aux proches des personnes concernées.

Un partenariat renforcé avec le CAS : création de la fondation Secours Alpin Suisse

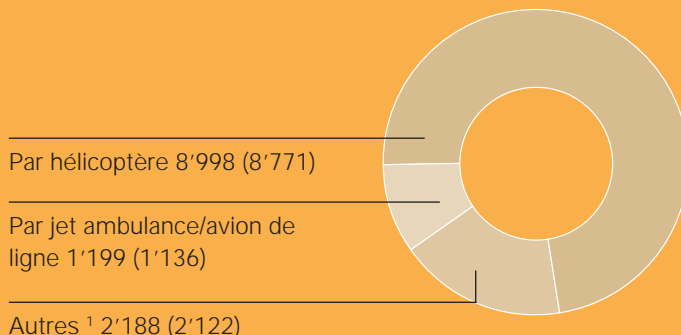
La Rega et le Club Alpin Suisse (CAS), un autre de ses partenaires, ont renforcé leurs liens en plaçant leur collaboration sur une nouvelle base. Sous le nom Secours Alpin Suisse, le CAS et la Rega ont créé une fondation paritaire, qui se consacrera au sauvetage alpin en Suisse, ainsi qu'à son organisation et à son financement. La fondation assure la coordination centrale, la formation, la communication et le financement du sauvetage alpin. La mise en œuvre des interventions incombera comme par le passé aux stations de secours régionales du CAS pour les opérations terrestres, ou se déroulera en collaboration avec la Rega pour les missions de sauvetage par les airs.

Certificat de qualité

La Rega a toujours eu le souci de la qualité. Dans cet esprit, elle s'est soumise à une procédure de certification pour répondre à la norme ISO 9001 et a passé avec succès l'audit y relatif en décembre 2005.

Nombre d'interventions en 2005 (2004)

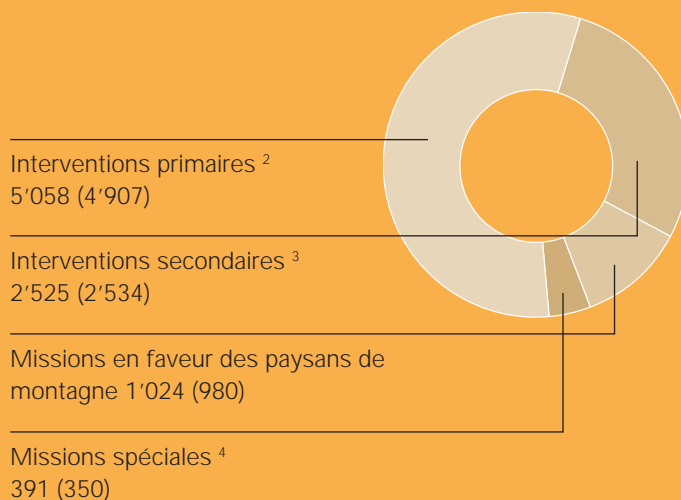
12'385 (12'029)



Interventions par hélicoptère en 2005 (2004)

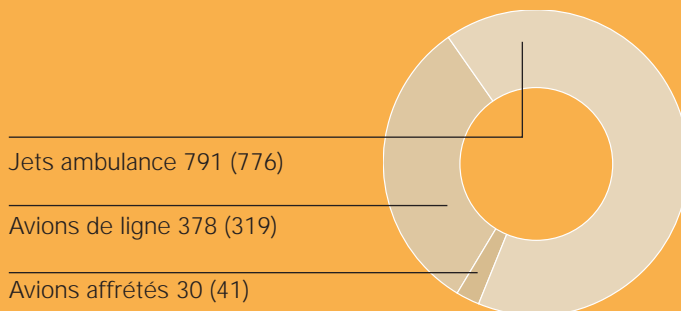
8'998 (8'771)

dont missions de nuit 1'707 (1'694)



Interventions par avion en 2005 (2004)

1'199 (1'136)



¹ Autres missions : transports en ambulance, transports d'organes en taxi, missions en faveur du Club Alpin Suisse, des services de pistes et de sauvetage, de Spéléo Secours, de Redog, etc.)

² Interventions primaires : urgences médicales

³ Interventions secondaires : transferts d'un hôpital à un autre, néonatalogie/organes

⁴ Missions spéciales : opérations à caractère non médical (vols de recherche et de reconnaissance en faveur de partenaires d'intervention)

Urgences médicales à l'étranger

Les appels auprès du service médical de la Rega ont conduit au rapatriement de 998 patients (contre 1'083 l'année précédente). Dans 1'592 autres cas (contre 1'369 en 2004), un conseil téléphonique ou l'organisation d'une assistance médicale sur place se sont révélés suffisants. Reçus de jour comme de nuit, les appels en provenance des quatre coins du globe concernaient surtout des affections cardio-vasculaires, des maladies infectieuses ou des blessures.

Des rapatriements du monde entier

Parmi les patients rapatriés à bord d'un jet ambulance ou d'un avion de ligne avec équipe médicale (médecin et/ou infirmier), 75% se trouvaient à l'étranger pour y passer des vacances et 25% pour affaires. Les pays européens très touristiques figurent ainsi en tête de statistiques en ce qui concerne le nombre de rapatriements.

Grâce à un équipement médical approprié et à la disponibilité rapide de ses avions ambulance, la Rega est en mesure d'assurer de façon optimale la surveillance et le traitement des patients souffrant de lésions ou de maladies graves. Dans la mesure où les moyens de l'assistance médicale l'autorisent, l'espace disponible à bord du Challenger CL 604 permet de transporter plusieurs patients à la fois.

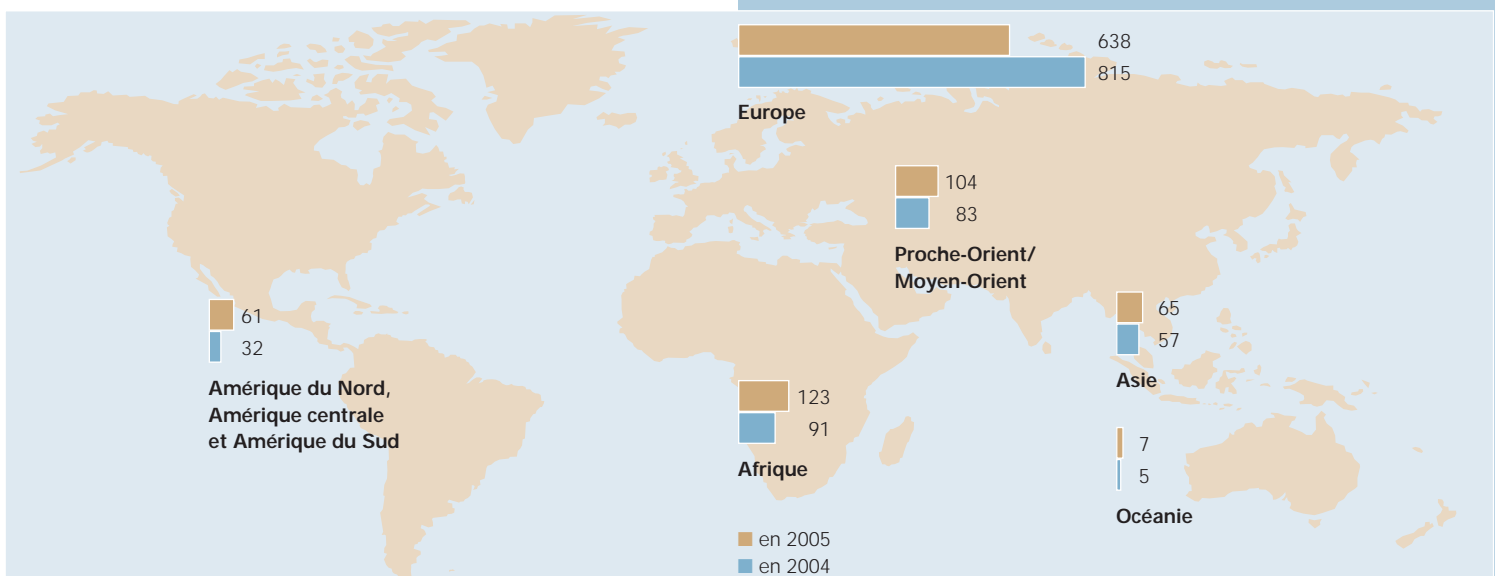
Forte d'une longue expérience, la centrale d'intervention fournit 24 heures sur 24 un service de conseil téléphonique et des renseignements sur les possibilités régionales d'assistance médicale à l'étranger. Cette prestation permet à de nombreux patients de suivre un traitement ambulatoire ou stationnaire sur place et d'éviter ainsi un rapatriement ou un retour en Suisse prématuré ainsi que des frais supplémentaires inutiles.

Plus de 50% des appels ne nécessitent pas d'intervention.

Les causes de rapatriement

La part des patients malades atteint 60%, celle des blessés 40%. Cette proportion n'a pas varié de façon significative par rapport aux années précédentes.

Rapatriements du monde entier

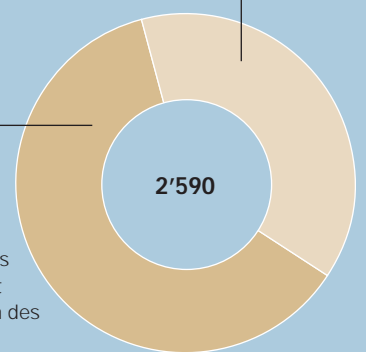


Urgences médicales à l'étranger en 2005 (2004)

Patients transportés/ accompagnés 998 (1'083)*

Gestion des urgences médicales 1'592 (1'369)*

* Nouvelle base de calcul à partir de 2005 : les transports à bord d'avions de ligne sans équipe médicale sont désormais recensés sous «Gestion des urgences médicales»



Patients transportés/accompagnés

Blessures des extrémités 154

Traumatismes crânio-cérébraux 79

Autres lésions 185

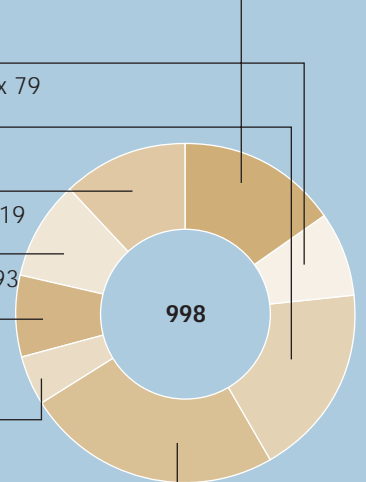
Affections cardio-vasculaires 119

Problèmes gastro-intestinaux 93

Accidents vasculaires cérébraux 77

Tumeurs malignes 47

Autres maladies 244





Organisation

Conseil de fondation Garde aérienne suisse de sauvetage

(élu jusqu'au 31 décembre 2006)

- * Albert Keller, Uitikon (président)
Adrian Frutiger, PD, Dr med., Trimmis
Marcel Gaille, Onex
Ulrich Graf, Winterthour
Ernst Kohler, Meiringen (jusqu'en décembre 2005)
- * Paul Maximilian Müller, Berne
Anne Ormond-Ronca, Denens
Charles Raedersdorf, Köniz
- * Markus Reinhardt, Dr en droit, Coire
Giuseppe Savary, Dr med., Locarno
- * Daniel Scheidegger, Prof., Dr med., Arlesheim
- * Franz Steinegger, Flüelen
Otto Wicki, Dr med., Iragna
Daniel Biedermann, Berne (représentant de la CRS)

*membres du comité directeur du Conseil de fondation

Direction

(à partir du 1^{er} janvier 2006)

Ernst Kohler, président
Carlo Höfliger, Dr med., médecin-chef
Roland Ziegler, chef des finances

Commissions

Commission médicale

Daniel Scheidegger, Prof., Dr med. (président)
Hôpital cantonal de Bâle
Adrian Frutiger, PD, Dr med.
Hôpital cantonal de Coire
Giuseppe Savary, Dr med.
Croce Verde Lugano
Otto Wicki, Dr med.
Médecin-chef émérite, Iragna

Commission des finances

Paul Maximilian Müller, Berne (président)
Ulrich Graf, Winterthour
Albert Keller, Uitikon
Ernst Kohler, Meiringen (jusqu'en décembre 2005)

Conseil consultatif des organisations partenaires

Marcel Gaille, Conseil de fondation de la Rega (président)
Bruno Bagnoud, représentant du canton du Valais
Jerôme Felley, représentant du TCS
Ernst Kohler, Conseil de fondation de la Rega (jusqu'en décembre 2005)
Peter Kolesnik, représentant des compagnies d'hélicoptères (jusqu'en septembre 2005)
Laurent Krügel, représentant des commandants de police (jusqu'en septembre 2005)
Andreas Lüthi, représentant du CAS
Vali Meier, représentant des Remontées Mécaniques Suisses
Charles Raedersdorf, Conseil de fondation de la Rega
Peter Salzgeber, représentant des centrales d'appels sanitaires urgents 144
Beat Schöni, représentant des Forces aériennes
Rémy Wenger, représentant de Spéléo Secours

Commission d'élection

Jürg Rothenberger, Dr med., Bülach (président, jusqu'en décembre 2005)
Albert Keller, Uitikon
Marcel Gaille, Onex
Hans Neuer, Dr med., Neftenbach

Organigramm

(valable dès 1.1. 2006)

Conseil de fondation

Comité directeur
du Conseil de fondation

Direction

Communication

État major de
la direction

Médecine

Service social et d'assistance

Instruction et formation médicale

Controlling médicale

Centrale d'alarme sauvetage

Centrale d'alarme rapatriement

Sauveteurs professionnels hélicoptèrea

Service médical hélicoptère

Service médical jet

Soins médicaux jet

Opérations

Opération Jet (JAR-OPS 1)

Opération hélicoptère

Entretien (EASA-Part 145)

Bases hélicoptère

Exploitation

Service du personnel

Controlling/comptabilité

Administration des missions

Centre donateurs

Infrastructure

Informatique

Achats/logistique

Principes du gouvernement d'entreprise (Corporate Governance)

La Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega) se doit d'assurer à tous les niveaux une bonne gestion de son organisation, dans le respect des principes de Corporate Governance. Les principes et les règles appliqués par la Rega en la matière sont ancrés dans l'acte de fondation, ainsi que dans le règlement intérieur sur l'organisation, la direction et la Charte d'entreprise. Le Conseil de fondation les vérifie régulièrement et décide au besoin d'y apporter des modifications.

Conseil de fondation

Le Conseil de fondation est l'organe suprême de la Fondation Garde aérienne suisse de sauvetage (Rega). Il fixe les objectifs à long terme et définit la stratégie de la fondation. Il prend par ailleurs des décisions stratégiques et politiques, surveille et délègue des tâches à d'autres organes et décide de l'utilisation des actifs.

Le Conseil de fondation élit en son sein un président ainsi qu'un comité directeur composé de cinq membres, dont il définit les tâches et les compétences.

Comité directeur du Conseil de fondation

Le Comité du Conseil de fondation prend en charge les tâches qui lui sont déléguées. Il coordonne les commissions permanentes du Conseil de fondation. Mandaté par le Conseil de fondation, il dirige et supervise les travaux de la direction.

Direction

La Direction, composée de trois membres, est responsable de la gestion opérationnelle. Elle veille également à la bonne exécution des décisions du Conseil de fondation et du comité directeur, ainsi qu'à la répartition des tâches et compétences au sein de l'organisation. Son président, nommé par le Conseil de fondation, assure la coordination des travaux.

Tâches et méthode de travail des commissions permanentes et du conseil consultatif

Chaque organe dispose d'un règlement définissant ses tâches et compétences, ainsi que d'un président élu par le Conseil de fondation. Les commissions se rencontrent régulièrement pour débattre des affaires soumises par leurs présidents respectifs. Avant chaque réunion, les membres des commissions reçoivent une documentation, qui leur permet de préparer les dossiers inscrits à l'ordre du jour.

Commission médicale

La commission médicale se compose du *Prof. Dr med. Daniel Scheidegger*, président, et de trois médecins, membres du Conseil de fondation. Le médecin-chef participe aux réunions en tant que représentant de la Direction ; il est également fait appel, au besoin, à d'autres experts qui ont voix consultative et droit de proposition.

La commission médicale est l'organe consultatif du Conseil de fondation et du médecin-chef. Elle traite et examine des questions portant sur la médecine de sauvetage et le transport de patients relevant de la compétence du Conseil de fondation, avant que celui-ci ne se prononce en la matière. Enfin, elle soutient le service médical de la Rega dans l'élaboration de directives médicales et de contrôles de qualité.

Commission des finances

La commission des finances comprend un président, *M. Paul Maximilian Müller*, et d'autres membres du Conseil de fondation. Le chef des finances, en tant que représentant de la Direction ayant voix consultative, ainsi que d'autres experts internes et externes participent à ses réunions.

La commission des finances est un organe consultatif du Conseil de fondation. Elle traite des questions relatives à la planification des finances, au budget, à la politique d'investissements et de placements, et vérifie périodiquement les rapports financiers.

Conseil consultatif des organisations partenaires

Présidée par *M. Marcel Gaille*, membre du Conseil de fondation, le conseil consultatif regroupe des membres du Conseil de fondation de la Rega et des représentants des organisations partenaires : le Club Alpin Suisse CAS, les compagnies d'hélicoptères, les services de sauvetage aérien valaisans, les Forces armées, les services de pistes et de sauvetage, des commandants de police, Spéléo Secours Suisse, les centrales d'appels sanitaires urgents 144 et le Touring Club Suisse.

Le conseil consultatif assume des tâches dans le domaine de la collaboration en réseau et stimule l'échange d'informations entre les organisations partenaires.

Commission d'élection

Organe consultatif du Conseil de fondation de la Rega et de l'association Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (GASS) lors d'élections, cette commission élabore des recommandations de vote. Elle se compose de deux représentants du fondateur, l'association Garde aérienne suisse de sauvetage, et de deux membres du Conseil de fondation. Elle se réunit au besoin, c'est-à-dire avant des élections.

La Rega et la Croix-Rouge suisse

Membre corporatif de la Croix-Rouge suisse (CRS), la Rega collabore étroitement avec la plus grande et la plus ancienne œuvre d'entraide suisse, ainsi qu'avec d'autres membres de la CRS actifs dans le domaine du sauvetage. A la suite des fortes intempéries qui se sont abattues sur le pays à la fin du mois d'août 2005, la Garde aérienne de sauvetage a mené plusieurs missions en collaboration avec les Samaritains et la Croix-Rouge Jeunesse. La CRS a en outre débloqué rapidement 100'000 francs au titre de l'aide d'urgence en faveur des victimes. Au lendemain du séisme survenu au Pakistan, la Direction du développement et de la coopération (DDC) a chargé la Rega de transporter un représentant de la CRS ainsi que six experts de l'ONU et du Corps suisse d'aide humanitaire à Islamabad en vue d'organiser les secours. Lors de l'Assemblée de la Croix-Rouge les 25 et 26 juin 2005, la Rega a participé à une table ronde sur la coordination de l'aide humanitaire et l'utilisation des dons. Enfin, dans le nouveau livre « Globi et la Croix-Rouge » publié début 2005, la Rega joue aussi un rôle clé, en assurant le sauvetage de Globi après une avalanche.

La Rega et la Chaîne suisse de sauvetage : vingt-cinq ans de collaboration active

La Rega est l'un des huit partenaires de la Chaîne suisse de sauvetage. En collaboration avec l'aide humanitaire de la Direction du développement et de la coopération (DDC), elle mène régulièrement des opérations de secours sur tous les continents. Depuis vingt-cinq ans, la Rega est un partenaire fiable de l'aide humanitaire de la Confédération, plus précisément du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Durant ce quart de siècle (la Chaîne de sauvetage a été fondée en 1981), les missions communes de la Rega et du CSA se sont multipliées. Ces opérations sont menées en étroite collaboration avec les autres partenaires de la Chaîne de sauvetage ou dans le cadre d'interventions ponctuelles assurées par des équipes d'engagement immédiat.

La coopération entre la Rega et l'aide humanitaire de la DDC comporte plusieurs niveaux. Dès qu'une catastrophe est signalée à un point du globe, la Rega mobilise dans un premier temps les centrales et les réseaux d'alerte des deux organisations.

En tant que première organisation prête à intervenir sans délai, la Rega prépare, en fonction de ses disponibilités, un avion avec équipage, afin de pouvoir dépêcher au plus vite un détachement sur le lieu de la catastrophe. Celui-ci évalue les besoins sur place et engage, si nécessaire, les premières mesures d'urgence. En cas de nécessité, la Rega et le CSA organisent des vols de rapatriement.

Au cours des vingt-cinq dernières années, la Rega et l'aide humanitaire de la DDC ont développé des liens étroits. Ce partenariat reconnu à l'échelon international est appelé à se poursuivre et fait partie de l'engagement de la Suisse dans le secteur humanitaire.



Dispositions relatives aux donateurs

Afin d'être et de rester une organisation professionnelle de sauvetage aérien dotée de l'équipement nécessaire à toute intervention, la Rega a besoin de ses donateurs.

Vous devenez donateur de la Rega en versant la contribution minimale suivante: CHF 30.– par personne; CHF 70.– par famille (parents et leurs enfants de moins de 18 ans le jour du versement) et CHF 40.– par famille monoparentale (y compris les enfants de moins de 18 ans le jour du versement).

En remerciement de leur soutien, la Rega décharge ses donateurs des frais engagés lors des services d'assistance énumérés ci-dessous, effectués ou organisés par elle-même, lorsque les assurances, les caisses-maladie ou tout autre tiers qui en a le devoir ne rembourse pas, ou que partiellement, les frais des missions

1. Suisse et Principauté du Liechtenstein

- vols de sauvetage et vols médicalement indiqués vers l'hôpital le plus proche apte à fournir les soins requis
- opérations de secours des colonnes du Club Alpin Suisse (CAS)
- opérations de recherche en collaboration avec la police et les organisations compétentes tant que subsiste un espoir fondé de secourir les personnes disparues
- évacuations et missions préventives en cas de danger de mort
- vols pour la levée de corps, d'entente avec les autorités compétentes
- vols d'évacuation de bovins blessés, malades ou morts jusqu'à l'endroit le plus proche accessible par un autre moyen de transport, pour autant que le propriétaire soit une personne physique et qu'il soit donateur familial de la Rega

2. Tout autre pays

- consultations auprès de la centrale d'intervention de la Rega en cas de problèmes médicaux à l'étranger
- vols de rapatriement sur indication médicale vers la Suisse pour les donateurs domiciliés en Suisse ou dans la Principauté du Liechtenstein, ainsi que pour les Suisses de l'étranger

L'affiliation à la Rega couvre l'année civile courante. Elle entre en vigueur dès le versement de la contribution. En cas de non-renouvellement, elle expire le 15 mai de l'année suivante.

La Rega fournit ses prestations d'assistance hors de toute obligation juridique. Elle les accomplit dans la mesure de ses ressources en personnel, de ses capacités techniques et des moyens disponibles. Des impératifs d'ordre opérationnel, médical ou météorologique pourraient également l'empêcher d'intervenir.

La Rega décide de l'exécution de ses missions en fonction de critères médicaux, sociaux et opérationnels. Elle décide de la forme et du moment de son intervention. La Rega peut déléguer à des organisations tierces l'accomplissement d'une mission.

La centrale d'intervention de la Rega (tél. 1414, de l'étranger: +41 333 333 333) est, 24 heures sur 24, à la disposition de toute personne en difficulté, blessée ou malade.



Charte de la Rega

1. L'idée de base

Dans nos activités, nous appliquons les principes de la Croix-Rouge. Nous sommes membre corporatif de la Croix-Rouge suisse.

Nous sommes une organisation non-commerciale, notre but n'est pas le profit économique.

Nous sommes une organisation privée qui, grâce à un financement privé, poursuit une activité indépendante au service des patients.

Nous sommes une entreprise nationale, soutenue par la population suisse. C'est la raison pour laquelle notre activité s'exerce principalement en territoire helvétique.

2. Notre mission

Nous apportons, par les airs, une aide rapide et professionnelle, 24 heures sur 24. Cette assistance autorise également des consultations médicales ou l'emploi de nos systèmes de communication en cas d'urgence.

Nos services s'adressent à tout patient ou tout cas d'urgence en général.

Nous amenons la médecine d'urgence, notamment le médecin, au patient.

Nos interventions se distinguent par:

- un personnel spécialisé et qualifié sachant évaluer en toute responsabilité les risques liés aux interventions les plus diverses.
- un équipement optimal dans le domaine de la technique du sauvetage, de la technique médicale et aéronautique

Dans l'intérêt des patients et contre la commercialisation du sauvetage aérien, nous engageons en priorité nos propres moyens lors de nos interventions.

3. Notre environnement

Nous sommes conscients que notre travail peut éventuellement être en conflit avec la protection de l'environnement. La connaissance de ce problème est le premier pas et le pas essentiel menant à tout agissement responsable.

Nous comprenons sous le terme d'agissement responsable, l'égard et le respect optimum face à la société comme à l'environnement.

La protection de l'environnement ne concerne pas uniquement la direction d'entreprise ni uniquement le trafic aérien.

Chaque collaboratrice et chaque collaborateur agit, dans le cadre de toute tâche qui lui est attribuée, en toute responsabilité.

4. Partenariat

Nous agissons en qualité de partenaire juste et fiable et concentrons nos interventions sur les domaines du sauvetage aérien, de l'aviation ambulancière et de la consultation en cas d'urgence.

5. Nos finances

Grâce à nos donateurs et à leurs dons, il nous est possible de construire une infrastructure de sauvetage aérien. Les coûts directs de nos interventions sont pris en charge par les assurances ou caisses-maladie.

Nos donateurs bénéficient d'avantages financiers en cas de besoin d'intervention de la Rega. Ces avantages ne sont pas d'ordre contractuel et ne sauraient donc être considérés comme des indemnités d'assurances.

Les interventions d'urgence et les interventions au bénéfice de l'intérêt général sont effectuées indépendamment du fait que les frais soient couverts ou non.

6. Nos collaboratrices et collaborateurs

Nos collaboratrices et nos collaborateurs sont un facteur essentiel de notre succès.

Une importance particulière est donc attachée à:

- l'identification des collaboratrices et des collaborateurs avec l'organisation et sa mission,
 - l'indépendance et la responsabilité
 - la satisfaction sur les lieux du travail
- Nous voulons atteindre cela grâce à:
- une formation de base et une formation continue de perfectionnement à tous les niveaux,
 - une vaste information interne,
 - des conditions de travail actualisées

7. Notre organisation interne

Nous jouissons de structures d'organisation qui laissent reconnaître clairement les compétences, les responsabilités ainsi que les lignes de conduite. Les compétences et les responsabilités sont reconnues et respectées par nos collaboratrices et nos collaborateurs de tous rangs, ainsi que par le Conseil de fondation.

Nous accordons une grande importance au droit de décision de nos collaboratrices et de nos collaborateurs.

Histoire de la Rega

La Rega a été fondée le 27 avril 1952, lors de l'assemblée des délégués de la Société Suisse de Sauvetage (SSS) à Douanne, au bord du lac de Bièche. Le Dr Rudolf Bucher a œuvré pour que le secteur spécialisé dans le sauvetage aérien soit dissocié de la SSS.

Le temps des pionniers

Les précurseurs du sauvetage aérien sont un hôtelier de Saint-Moritz, Fredy Wissel, et son élève, le pilote professionnel valaisan Hermann Geiger. Les premiers parachutistes sauveteurs de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (GASS) sont formés en Grande-Bretagne en septembre 1952. À cette époque, il apparaît déjà clairement que l'avenir du sauvetage aérien appartient à l'hélicoptère.

En 1957, la Garde aérienne de sauvetage se voit remettre gracieusement un hélicoptère de type Bell 47 J par la Société des Coopératives Suisses.

Un nouveau départ

Le 19 mars 1960, sous l'égide de Fritz Bühler, la GASS est définitivement séparée de la SSS et réorganisée de fond en comble. L'organisation de sauvetage aérien est décentralisée et dotée d'une centrale d'alarme. Petit à petit, elle développe de nouvelles techniques de sauvetage (notamment le filet horizontal), ce qui lui vaut la reconnaissance des spécialistes de la profession, en Suisse comme à l'étranger.

À côté du sauvetage en montagne, la Rega prend bientôt en charge le rapatriement de personnes accidentées ou blessées à l'étranger. Dès 1960 ont lieu les premiers vols de rapatriement au moyen d'un Piaggio P 166 de location.

Privée et indépendante, la Rega n'a jusqu'à aujourd'hui bénéficié d'aucune subvention publique. Ses performances lui ont valu une excellente réputation. En 1965, le Conseil fédéral a donné à l'institution le statut d'organisation auxiliaire de la Croix-Rouge suisse.

Toujours tournée vers le progrès

Au cours de ses cinquante ans d'existence, la Rega a toujours fait œuvre de pionnier.

En juin 1973, elle achetait le premier avion ambulance civil du monde, le Lear Jet 24 D « Henri Dunant ». Six mois plus tard, en novembre, elle mettait en service le premier hélicoptère de service biturbine, un Bölkow BO 105 CBS.

En 1979, les membres actifs de l'association de la Garde Aérienne Suisse de Sauve-



tage (GASS) ont décidé de donner à leur organisation le statut de fondation. A cette occasion, le Dr Fritz Bühler, père de la Garde aérienne suisse de sauvetage, a été nommé président du Conseil de fondation. En 1980, après le décès de ce dernier, le Conseil de fondation a désigné Peter J. Bär comme son successeur.

En 1981, les délégués de la Croix-Rouge suisse (CRS) ont approuvé l'admission de la Rega comme membre actif de l'organisation humanitaire fondée par Henry Dunant. Depuis, la Rega est membre corporatif de la CRS, ce qui facilite la réalisation de vols de rapatriement du monde entier, en particulier des régions en crise.

En 1992, le premier des 15 nouveaux hélicoptères de type Agusta A 109 K2 a été mis en service.

En août 1997, la Rega inaugurait son nouveau siège social à l'aéroport de Zurich-Kloten.

Le 11 novembre 1998, Peter J. Bär, président de la Fondation, décède subitement. Le 12 décembre 1998, le vice-président Kurt Bolliger est élu président du Conseil de fondation. Il est remplacé dans cette fonction le 31 mai 2000 par le Dr Hannes Goetz, dont le successeur, Albert Keller, est élu le 17 mars 2002.

Des investissements axés sur l'avenir

Le 18 octobre 2002, la nouvelle base Rega de Bâle a été mise en service à l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse.

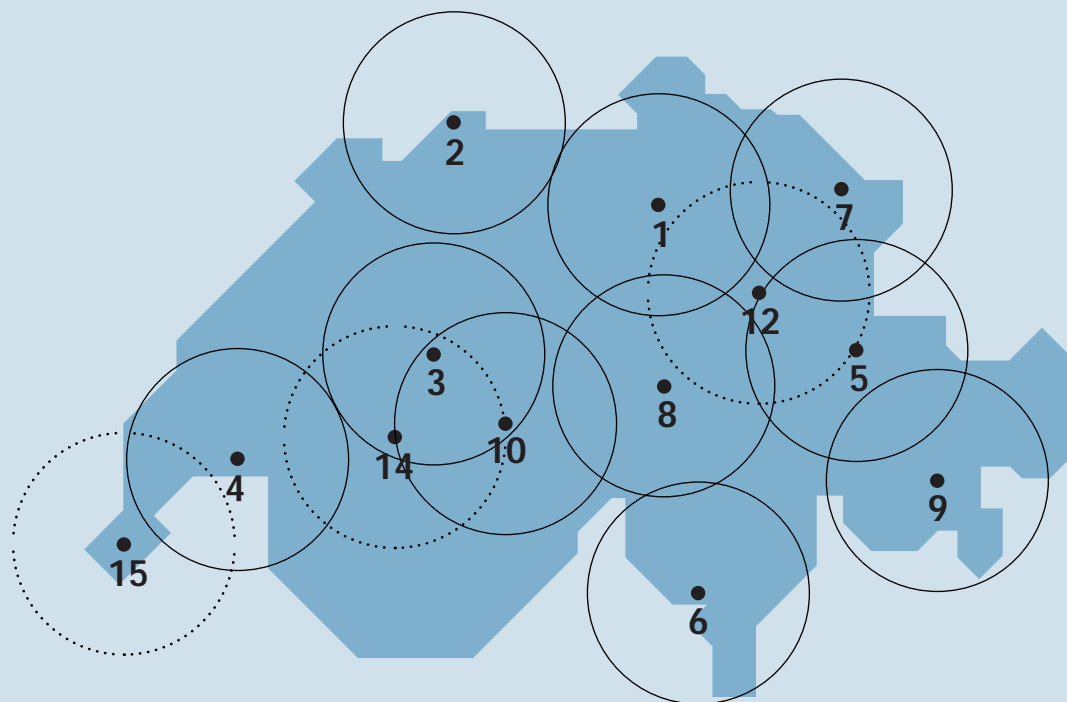
Entre novembre 2002 et janvier 2003, trois nouveaux jets ambulance Challenger CL 604 du constructeur Bombardier ont été transférés à Zurich-Kloten.

Le 12 décembre 2002, le premier de cinq nouveaux hélicoptères de sauvetage EC 145 a été remis à la Rega chez Eurocopter à Donauwörth (D).

L'un après l'autre, les nouveaux hélicoptères de sauvetage Eurocopter EC 145 ont été remis à leurs équipages en 2003, à Bâle (12 mars), Lausanne (4 avril), Berne (30 juin) et Zurich (23 octobre). Le cinquième appareil sert d'hélicoptère de réserve. Le 14 mars, le EC 145 de Bâle a effectué sa première mission.

Le 9 mai 2003, la nouvelle base zurichoise est inaugurée sur l'aérodrome de Dübendorf, après un hébergement provisoire de 31 ans sur le toit de l'Hôpital pédiatrique de Zurich.

Le tsunami du Sud-Est asiatique (décembre 2004), l'accident de bus en Turquie (mai 2005) et les ravages causés par les intempéries en Suisse (août 2005) sont autant d'événements majeurs qui ont constitué des défis de taille dans l'histoire récente de la Rega.



Secrétariat

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
Contact: <http://info.rega.ch>
www.rega.ch

Informations aux donateurs

Centre Rega
Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 0844 834 844
Fax 044 654 32 48

Service d'information

Tél. 044 654 37 37
Fax 044 654 37 88

Bases hélicoptère Rega

1 Dübendorf

Überlandstrasse 299
8600 Dübendorf
tél. 044 802 20 20

2 Basel

Postfach
4030 Basel-Flughafen
tél. 061 325 29 66

3 Bern

Flughafen
3123 Belp
tél. 031 819 65 11

4 Lausanne

Case postale 216
1000 Lausanne 30
tél. 021 647 11 11

5 Untervaz

Postfach
7204 Untervaz
tél. 081 300 09 99

6 Locarno

Aeroporto
6596 Gordola
tél. 091 745 37 37

7 St. Gallen

Postfach 320
9015 St. Gallen
tél. 071 313 99 33

8 Erstfeld

Reussstrasse 40
6472 Erstfeld
tél. 041 882 03 33

9 Samedan

Plaza Aviatica 6
7503 Samedan
tél. 081 851 04 04

10 Gsteigwiler

Postfach 149
3812 Wilderswil
tél. 033 828 90 30

Bases hélicoptère partenaires

12 Mollis

Heli-Linth AG
8753 Mollis
tél. 055 612 33 33

14 Zweisimmen

BOHAG
3770 Zweisimmen
tél. 033 729 90 00

15 Genève

Hôpitaux Universitaires de Genève
Base Hélicoptère
1217 Meyrin
tél. 022 798 00 00

Garde aérienne suisse de sauvetage

Case postale 1414
8058 Zurich-Aéroport
Tél. 044 654 33 11
Fax 044 654 33 22
www.rega.ch